

2419.



**ÉTAT
DE L'ENVIRONNEMENT
1976**

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT**





**ÉTAT
DE L'ENVIRONNEMENT
1976**



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT**



TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Pages</i> |
|---|--------------|
| AVANT-PROPOS | 1 |
| I. INTRODUCTION | 3 |
| II. EXAMEN DE L'ÉTAT PRÉSENT DES PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT | 4 |
| A. L'homme et l'environnement | 4 |
| 1. Orientation générale | 4 |
| 2. Nécessités fondamentales de l'homme | 5 |
| 3. Limites de l'environnement | 5 |
| 4. Obstacles sociaux | 7 |
| B. Problèmes | 8 |
| 1. Faim | 8 |
| 2. Pollution et climat dans le monde | 10 |
| 3. Pollution et vie humaine | 12 |
| C. Vers une meilleure gestion de l'environnement | 13 |
| 1. Analyse du problème | 13 |
| 2. Mesures à prendre à l'échelon international | 15 |
| 3. Succès des mesures prises au niveau national | 16 |
| a) Purification de l'air | 16 |
| b) Cours d'eau et lacs | 16 |
| c) Conservation | 17 |
| d) Education et formation | 18 |
| III. DISPOSITIONS JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES | 19 |
| A. Conventions | 19 |
| B. Mécanismes de protection de l'environnement | 20 |
| IV. CONCLUSIONS | 21 |

AVANT-PROPOS

Le présent rapport est fondé sur les opinions exprimées lors des discussions qui ont eu lieu avec les divers membres des communautés scientifiques sur les nouveaux problèmes de l'environnement ayant une importance internationale, en tenant dûment compte des décisions prises par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement à sa troisième session concernant l'examen de l'état de l'environnement et des activités relatives au programme pour l'environnement. Le rapport a été tout d'abord présenté aux gouvernements lors de la quatrième session du Conseil d'administration du PNUE, qui a eu lieu à Nairobi en avril 1976 ; il a été reconnu de façon générale que le rapport donnait une description exacte et réaliste des problèmes de l'environnement les plus urgents sur lesquels la communauté internationale en général et le PNUE en particulier devaient concentrer leur attention.

A sa quatrième session, le Conseil d'administration du PNUE a décidé qu'à l'avenir le rapport annuel sur l'état de l'environnement traiterait de domaines sélectionnés et qu'un rapport analytique complet sur l'évolution de chacun de ces domaines serait établi tous les cinq ans. Le premier rapport quinquennal sur l'état de l'environnement, qui comporte environ 300 pages, doit être achevé à la fin de 1980 et doit être présenté aux gouvernements à la session du Conseil d'administration du PNUE qui se tiendra en 1981.

I. — INTRODUCTION

1. Par sa résolution 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972, l'Assemblée générale a décidé que le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement devrait « suivre la situation de l'environnement dans le monde, afin d'assurer que les problèmes de grande portée internationale, qui surgissent dans ce domaine, fassent l'objet, de la part des gouvernements, d'un examen approprié et adéquat »¹.

2. Pour aider le Conseil d'administration dans cette tâche, le Directeur exécutif prépare chaque année un rapport sur l'état de l'environnement. Le présent rapport est le troisième de la série. Les deux documents précédents² comportaient une étude des facteurs mésologiques (tels que les transformations climatiques, la situation de la biosphère et les effets des substances toxiques), des besoins de l'homme (y compris l'alimentation, l'énergie et les matières premières) et des facteurs sociaux (augmentation de la population, pressions et tensions sociales). S'inspirant des discussions du Conseil d'administration à sa troisième session, le présent rapport, tout en appelant de nouveau l'attention sur les problèmes non résolus dans ces domaines, est rédigé de façon à mettre davantage l'accent sur les nécessités et les valeurs humaines. Parmi ces nécessités, il importe en premier lieu d'éliminer le fléau de la pauvreté dont souffre la majorité de l'humanité, en adoptant des modes de développement orientés vers la protection et la mise en valeur de l'environnement.

3. Le rapport est sélectif. Les renseignements ne sont pas suffisants pour effectuer une étude complète de l'état actuel de l'atmosphère, des océans, des eaux douces et des sols dans le monde entier ; de plus, s'il était possible d'établir un document aussi complet, son caractère technique et son volume excessif rendraient l'analyse difficile au Conseil d'administration. De même, il est impossible de décrire la situation économique, sociale et culturelle de chaque pays. Le rapport vise plutôt à résumer de façon brève, mais équilibrée, les questions essentielles qui méritent d'être maintenant examinées. Le rapport n'offre pas de solution : son objectif est de stimuler la discussion dont pourra surgir la lumière.

¹ Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale des Nations Unies : « Dispositions institutionnelles et financières concernant la coopération internationale dans le domaine de l'environnement », 15 décembre 1972, section 1, par. 2, alinéa d.

² Voir l'*Etat de l'environnement, 1974*, et *id.*, 1975, publications du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

II. — EXAMEN DE L'ÉTAT PRÉSENT DES PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT

4. L'environnement, que l'on définit comme l'ensemble du système extérieur physique et biologique dans lequel l'homme et les autres organismes cohabitent, est un système entier, bien que complexe et composé d'un grand nombre d'éléments agissant les uns sur les autres. Pour une gestion judicieuse de cet environnement, il importe de comprendre la nature de ces éléments : les roches, les ressources minérales et l'eau, les sols et leur végétation présente et possible, la vie animale et les possibilités d'élevage et le climat. Une saine gestion de l'environnement exige une planification positive et réaliste qui mette en équilibre les besoins de l'homme et les possibilités qu'offre l'environnement de les satisfaire. On se limite trop souvent au problème de la pollution lorsque l'on envisage les questions d'environnement. Une bonne gestion consiste à éviter la pollution, l'érosion et le gaspillage des ressources dus à des dommages irréparables. Il est beaucoup plus délicat, mais certainement beaucoup plus efficace, d'empêcher ces phénomènes de dégradation de l'environnement plutôt que d'y remédier après coup.

A. — L'homme et l'environnement

1. ORIENTATION GÉNÉRALE

5. Comme tous les autres êtres vivants, l'homme est biologiquement conditionné. Quel que soit le degré d'avancement de sa civilisation, il reste totalement tributaire d'autres formes de vie pour se nourrir, pour renouveler l'oxygène de l'air qu'il respire et pour recycler les éléments essentiels. Toutefois, ses aspirations dépassent largement la satisfaction de ses nécessités fondamentales, ce qui rend ses exigences plus complexes et plus subtiles que celles des autres organismes, tout comme son pouvoir d'agir sur le monde est de loin supérieur au leur. Comment peut-il user de ce pouvoir pour orienter le développement vers l'amélioration des conditions de vie de la majorité des populations du monde et créer un environnement productif, sain et agréable ?

6. Les problèmes mésologiques surgissent et sont reconnus essentiellement en fonction de l'organisation de la société et des valeurs et des objectifs qu'elle s'est fixés. Les rapports entre l'homme et son environnement physique évoluent dans une large mesure avec les transformations

de l'organisation et des objectifs de la société. Si l'homme veut mettre un terme à une situation dans laquelle une grande partie de l'énergie et des ressources est consacrée au redressement des erreurs du passé, il doit s'efforcer de créer une société en accord intrinsèque avec son environnement.

2. NÉCESSITÉS FONDAMENTALES DE L'HOMME

7. Les nécessités fondamentales de l'être humain sont difficiles à définir. Elles sont perçues de façon différente selon la culture, l'époque, et le degré d'avancement de la technologie. Certaines d'entre elles peuvent toutefois être considérées comme « fondamentales » car, si elles ne sont pas suffisamment satisfaites, il est impossible à l'homme de mener une vie digne et active. Il s'agit de l'alimentation, des abris, des soins sanitaires, des vêtements, de l'éducation et du travail créateur et rentable, nécessités ressenties par tout être humain sans distinction de culture, de race ou de sexe. Etroitement lié à ces nécessités, il existe un autre groupe d'objectifs « sociaux » ou « culturels », tels que les loisirs, l'expression artistique et musicale, la participation aux affaires sociales, les voyages, le choix des emplois, etc. Il est difficile de définir la limite entre les nécessités et les aspirations de l'homme. Lorsque les nécessités fondamentales sont satisfaites (objectif qui est en soi difficile à atteindre au niveau du monde entier), les êtres humains éprouvent encore des besoins, qui sont propres à chaque individu, mais qui traduisent nettement les influences culturelles. Les aspirations et les espérances se situent à des niveaux plus élevés à mesure que les sociétés se développent et que la croissance économique se poursuit : elles ne sont jamais pleinement réalisées. L'homme se caractérise par sa recherche perpétuelle du nouveau : connaissances, art, choix social ou qualité matérielle de la vie. « L'homme est avide de savoir, écrivait Nansen, et lorsqu'il cesse de l'être, il cesse d'être un homme. » Cette constatation ne s'applique pas simplement à la recherche des connaissances.

3. LIMITES DE L'ENVIRONNEMENT

8. La plus grande difficulté à l'heure actuelle est de faire en sorte que le développement réponde aux nécessités fondamentales — en premier lieu l'élimination de la pauvreté — tout en restant réaliste du point de vue de l'environnement et en ne dépassant pas les « limites extrêmes » imposées par la capacité de la biosphère. Ces limites ne peuvent pas encore être définies avec précision. On constate aisément que la terre a des dimensions limitées, qu'elle reçoit les rayons du soleil en quantité limitée, qu'elle a un potentiel limité de production végétale et, en conséquence, qu'elle ne peut que répondre aux nécessités fondamentales d'un nombre limité d'êtres humains. Cependant, nous ne connaissons pas la « capacité de charge » de la terre, ni les facteurs les plus susceptibles de ralentir le processus de développement social. Un fait est évident : l'envi-

ronnement dans le monde n'est pas uniforme. Les ressources de l'environnement varient selon les pays. Dans certaines parties du monde, il faut lutter constamment contre la mauvaise qualité des sols, les modifications imprévisibles du climat ou les températures extrêmes, alors que d'autres régions manquent de sources d'énergie ou sont privées d'accès aux ressources marines. Il n'existe pas de solution unique applicable partout et il sera toujours beaucoup plus facile dans certains pays que dans d'autres d'orienter le développement vers la satisfaction des nécessités fondamentales et des aspirations sociales. Il se peut que certains pays ne soient jamais en mesure de répondre à leurs propres besoins alimentaires, tout comme d'autres n'ont aucune chance de produire par eux-mêmes l'énergie et les matières premières nécessaires. Le développement exige des relations d'interdépendance.

9. Les divers éléments de la biosphère varient dans leur degré de « résistance » aux transformations de la nature et aux activités humaines. On estimait également auparavant que les systèmes variés et dominants comme ceux des forêts tropicales étaient relativement stables, alors que les systèmes pauvres en espèces subissant évidemment les pressions continues d'un environnement aride, comme les déserts, étaient fragiles. Les recherches effectuées récemment³ révèlent que les rapports entre la diversité et la stabilité sont beaucoup moins simples. Dans les forêts tropicales, une grande partie des éléments nutritifs essentiels du système se trouve en général dans les arbres et si, en abattant les arbres et en brûlant la terre, on fait disparaître ces éléments nutritifs tout en exposant le sol à l'érosion, le système risque de perdre rapidement une grande part de sa fertilité. Par ailleurs, dans les zones tempérées du monde, où le climat est plus stable, il existe de grandes étendues où les sols résistants restent fertiles malgré des milliers d'années d'agriculture ininterrompue. Ces différences dans la capacité qu'ont les différents systèmes de maintenir leur productivité biologique lorsqu'ils subissent l'influence de l'homme imposent des limites extrêmes à la mise en valeur des terres de diverses régions ou, du moins, permettent de découvrir les méthodes de développement les plus appropriées.

10. La notion de limites extrêmes est parfois appliquée à la pollution et à la quantité maximale d'une substance particulière que l'homme peut déverser dans l'air, le sol, les eaux douces et les océans avant de provoquer des transformations inacceptables. On a examiné dans les chapitres ultérieurs du présent rapport la mesure dans laquelle la pollution atmosphérique risque d'entraîner des transformations climatiques et d'accroître le danger des rayonnements ultraviolets, ce qui fera ensuite obstacle au développement et à la satisfaction des nécessités fondamentales de l'homme. L'examen de ces problèmes pose la question essentielle : l'environnement est sans nul doute capable d'absorber les déchets produits par la société et cette capacité a été employée pendant toute la durée de

³ « Structure, Functioning and Management of Ecosystems », comptes rendus du premier Congrès international d'écologie, La Haye (Pays-Bas), 8-14 septembre 1974, Center for Agricultural Publishing and Documentation, Washington, 1974.

l'histoire, mais dans quelle mesure est-il légitime d'avoir recours à ces moyens lorsqu'il est impossible de prévoir toutes les conséquences de ces déversements ?

11. Les connaissances que l'on possède sur le fonctionnement de l'environnement et des systèmes biologiques du monde ne sont pas suffisantes pour permettre une évaluation quantitative rigoureuse des divers obstacles qui surgiront. Il faut approfondir les recherches et mettre au point en particulier une méthode permettant de dégager des connaissances générales à partir des détails connus d'un grand nombre de situations individuelles, afin d'obtenir des modèles acceptables des diverses situations du monde. Il s'agit là d'un des objectifs essentiels du programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère.

4. OBSTACLES SOCIAUX

12. De même qu'il existe dans le monde des inégalités en matière d'environnement, on constate aussi des inégalités économiques qui constituent un obstacle majeur à la satisfaction des nécessités fondamentales de l'homme, en particulier dans les pays en développement, et entravent l'évolution harmonieuse de l'humanité. L'inégalité des revenus dans les pays en développement déforme la structure de la production, qui ressemble à celle des pays modernes et vise essentiellement à répondre à la demande des minorités urbaines dont le niveau de revenu et le mode de consommation correspondent à ceux des couches sociales moyennes et élevées des pays développés. Ainsi, le peu de capitaux et de compétences technologiques qui existent ne servent pas à répondre aux besoins fondamentaux de l'ensemble de la population qui vit dans la pauvreté. Le sous-emploi, qui est une forme d'utilisation irrationnelle des ressources et des compétences de la population de ces pays, est l'une des conséquences directes de ces inégalités qui accentue la pauvreté et aggrave la détérioration de l'environnement⁴. L'accroissement de la population, dans ces conditions de faible production et d'accumulation inégale des richesses, aggrave la situation.

13. La concentration actuelle de la puissance économique du monde dans les pays développés et le gaspillage considérable des ressources dans ces pays empêchent de remédier à la pauvreté qui touche une grande partie de l'humanité. Par ailleurs, il apparaît de plus en plus évident que la majeure partie des ressources naturelles non exploitées du monde est située dans les pays en développement, qui manquent des autres ressources, y compris de la technologie, nécessaires pour les mettre pleinement en valeur au profit de leurs populations. La déclaration de la sixième

⁴ D. C. Rao, *Urban Target Groups in Redistribution with Growth*, Ed. H. Chenery *et al.*, éd. (Oxford University Press, 1974) ; A. Berry, « Unemployment as a social problem in urban Colombia », *Economic Growth Discussion Paper No. 145* (New Haven, Yale University Press) ; D. Mazumdar, « The Problem of Unemployment in Peninsular Malaysia » (miméographié, 1974, Washington, D.C.).

session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international est un pas vers le redressement de cette situation. L'application de cette déclaration, ainsi que de la Charte des droits et devoirs économiques des Etats, exigera sans doute que l'on reconnaisse plus largement qu'auparavant les problèmes et les possibilités que présente l'environnement.

14. L'une des activités qui entraînent le gaspillage des ressources économiques rares et risquent de faire peser sur l'environnement le plus grand des dangers, est la course aux armements, qui se poursuit malgré les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes internationaux, et qui s'intensifie même parmi les pays en développement. En 1974, les stocks nucléaires des grandes puissances atteignaient environ 30 000 mégatonnes⁵, soit deux millions de fois la capacité de destruction de la bombe d'Hiroshima. Le nombre de puissances possédant des armes nucléaires a augmenté : en outre une vingtaine de pays sont encore en mesure de fabriquer de telles armes, en utilisant le plutonium dégagé par les réacteurs servant à la production d'électricité.

15. La course traditionnelle aux armements se poursuit à un rythme tout aussi soutenu. Les dépenses militaires de l'ensemble des pays en développement ont augmenté à un taux annuel de 10 % depuis 1960⁶. Une grande partie des devises étrangères peu courantes acquises grâce aux échanges internationaux a été utilisée pour accroître la capacité militaire plutôt que pour mettre en valeur l'environnement ou remédier à la pauvreté de la population. Les grandes puissances encouragent activement cette course aux armements et se font concurrence dans la vente d'armes. Fait tout aussi alarmant, outre que les ressources sont consacrées non pas à la lutte contre la pauvreté dans le monde, mais à la course aux armements, les armes modernes sont de plus en plus capables de détruire à la fois les vies humaines et l'environnement qui leur est indispensable. Les guerres récentes ont indiqué l'ampleur des destructions que peuvent subir les récoltes et les forêts : on dispose aujourd'hui des moyens de modifier les facteurs mésologiques, tels que le temps et le climat, à des fins hostiles.

B. — Problèmes

1. FAIM

16. Selon les évaluations de la Banque mondiale, en 1975, environ 750 millions de personnes vivaient dans la pauvreté absolue ou relative (définie respectivement par un revenu par habitant inférieur à 50 dollars par an, ou inférieur au tiers du revenu moyen par habitant du pays consi-

⁵ C. Norman, « After the Third World War », *Nature*, vol. 257, 9 octobre 1975, p. 439.

⁶ *Sipri Yearbook of World Armaments and Disarmaments, 1968/69*, p. 19, cité dans *World Facts and Trends*, John McHale, éd. (MacMillan, 1972), p. 88.

déré). Une étude effectuée récemment par l'Organisation des Nations Unies indique que la moitié de la population du monde souffre de la faim ou de la malnutrition, ou des deux ⁷. Selon certaines évaluations, pour que la population actuelle du monde soit suffisamment bien nourrie, il faudrait doubler la production alimentaire mondiale. Il reste cependant que les réserves alimentaires mondiales qui, en 1961, auraient permis à la population de survivre pendant 95 jours, ne sont plus aujourd'hui suffisantes que pour environ un mois ⁸.

17. A l'heure actuelle, on enregistre quatre naissances et deux décès par seconde. La population mondiale, qui était de 3,7 milliards en 1972, est passée à 4 milliards en 1975 et doit dépasser 7 milliards en l'an 2000 ⁹. Pour répondre aux besoins alimentaires essentiels de toute la population, la production alimentaire actuelle doit quadrupler. Un programme énergétique visant à répondre aux besoins fondamentaux de l'humanité dans tous les pays permettrait à la population mondiale de se stabiliser beaucoup plus rapidement qu'on ne l'envisage actuellement, car le taux de natalité tend à diminuer à mesure que le bien-être s'accroît.

18. Les zones naturellement fertiles de la terre, dont les sols sont résistants et les climats stables, sont déjà très largement occupées. Il existe peu de nouvelles surfaces à cultiver et, à l'heure actuelle, les avantages qui ont résulté de l'agriculture risquent d'être anéantis devant la perte de terres cultivables que provoquent l'érosion, l'aridité, la salinité et l'empiètement des villes ¹⁰. On pourra peut-être encore augmenter raisonnablement le volume mondial des produits de la pêche ¹¹ en exploitant de nouvelles zones et de nouvelles espèces mais, pour ce qui est des terres, la production alimentaire doit être augmentée essentiellement grâce à une meilleure utilisation des zones actuelles d'agriculture et en luttant contre la dégénération qui rend les régions désertiques. Les découvertes scientifiques spectaculaires sont rares et on ne peut pas s'attendre à faire des progrès frappants, mais des recherches considérables sont en cours. La végétation n'absorbe que 5 % environ de l'énergie que reçoit la terre sous forme de rayons du soleil, et le processus de production par les plantes de denrées comestibles qui sont ensuite transformées en protéines animales n'est pas très efficace. Les nouvelles tendances ou la production d'espèces mieux adaptées aux habitats « marginaux » que les espèces végétales et animales actuellement exploitées par l'homme, ainsi que la modification des habitudes alimentaires qui élimine aujourd'hui une grande partie du gaspillage dans les pays développés, peuvent être utiles.

⁷ R. Arvill, *Man and Environment*, Penguin, Angleterre, 1974, p. 17.

⁸ J. Gribbin, « Climate and the World's Food », *New Scientist*, vol. 64, 28 novembre 1974, p. 643 à 645 ; P. Collins, « Facing the Facts About Food », *Nature*, vol. 256, 10 juillet 1975, p. 85.

⁹ R. Arvill, *op. cit.*, p. 207.

¹⁰ « Terres, eaux et désertification : aperçus généraux », Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi, Prog/2, p. 28 ; R. Arvill, *op. cit.*, p. 30 à 33.

¹¹ J. A. Gulland, dans *Antarctic Ecology*, M. W. Holdgate, éd., Academic Press, 1970.

L'accroissement de la production exigera certainement une utilisation plus intense mais prudente de l'irrigation, des engrais et des pesticides. On met au point de nouvelles sortes d'engrais azotés, qui déversent de l'azote dans le sol sous forme de nitrate au cours de la saison de croissance à un rythme correspondant aux demandes des récoltes. On peut mettre au point des moyens biologiques d'améliorer la fertilité des sols, par exemple en y introduisant des bactéries capables de fixer l'azote. On tente d'appliquer une méthode intégrée de contrôle des parasites, grâce à une combinaison d'agents présents dans les systèmes écologiques, l'habitat et les systèmes biologiques et de certains éléments chimiques choisis. Il serait extrêmement utile pour les travaux et la planification agricoles d'améliorer les prévisions météorologiques et climatiques. Il faudrait intensifier les efforts entrepris en vertu du Programme mondial de recherches sur l'atmosphère et de la Veille météorologique mondiale pour déterminer et atteindre les limites théoriques de ces prévisions. Les modèles mathématiques permettant de prévoir le rendement des récoltes avec plus de précision en tenant compte du temps et du climat sont également nécessaires.

19. Tous ces faits nouveaux permettent d'être raisonnablement optimiste quant à la perspective d'assurer à la population mondiale prévue une meilleure alimentation que celle qui existe dans bon nombre de pays aujourd'hui. Il convient toutefois de faire preuve de prudence. Tout d'abord, l'agriculture intensive moderne exige de l'énergie — l'énergie provenant des combustibles fossiles, utilisée dans la fabrication d'instruments, d'engrais et de pesticides. En deuxième lieu, les engrais et les pesticides utilisés peuvent avoir des effets secondaires néfastes. Troisièmement, la répartition des produits entre les usagers est coûteuse : au cours des dernières années, ces frais de répartition ont augmenté à un rythme deux fois plus élevé que celui de la production. Quatrièmement, s'il existe des techniques permettant d'améliorer les méthodes d'agriculture, leur efficacité véritable dépend de la formation des agriculteurs, en particulier dans les pays en développement. Enfin, il convient de remédier au gaspillage considérable de denrées alimentaires que comportent les transports et l'entreposage. En Afrique, les denrées perdues chaque année dans l'entreposage pourraient nourrir 250 millions de personnes. Aux Etats-Unis, les pertes s'élèvent à 100 millions de dollars par an.

2. POLLUTION ET CLIMAT DANS LE MONDE

20. Le climat du globe dépend d'un système complexe d'influences mutuelles et toute modification relativement minime de l'un des facteurs en présence est susceptible de provoquer des transformations climatiques dont les conséquences seraient graves pour l'humanité et qui feraient obstacle à l'accroissement de la production alimentaire mondiale, élément vital dans la lutte contre la pauvreté. On s'est beaucoup attaché, au cours des dernières décennies, à l'étude des effets que peuvent avoir sur le climat l'augmentation de la quantité de gaz carbonique dans l'atmosphère due à l'utilisation des combustibles fossiles, ainsi que la modification de la turbi-

dité atmosphérique résultant à la fois des phénomènes naturels tels que les éruptions volcaniques et des activités humaines. On s'est également préoccupé plus récemment des possibilités de réduction du volume d'ozone dans la stratosphère.

21. Un récent rapport de l'OMM¹², établi en collaboration avec le PNUE et le CIUS, indique que les avions civils supersoniques, compte tenu des modèles et du nombre actuellement prévus, risquent peu de provoquer une réduction appréciable des niveaux d'ozone. Par ailleurs, si l'on continue à déverser des chlorofluorométhane (utilisés communément comme propulseurs dans les pulvérisateurs et comme agents de réfrigération), les conséquences pourraient être considérables. En outre, on a récemment pensé que les procédés actuels de fabrication des engrais azotés et le comportement des engrais employés risquaient de faire augmenter la quantité d'oxyde nitreux entrant dans l'atmosphère, ce qui aurait des effets supplémentaires sur les niveaux d'ozone. L'homme dépend de cette couche d'ozone pour se protéger des rayons ultraviolets du soleil, qui peuvent provoquer le cancer de la peau et avoir d'autres conséquences biologiques. Si ces rayonnements pénétraient davantage dans l'atmosphère, le climat pourrait également en subir les conséquences.

22. La lutte contre la pauvreté dépend de l'accroissement de la production alimentaire et de la production de l'énergie (les incidences de la production de l'énergie sur l'environnement font l'objet du document UNEP/GC/61/Add.1). A l'heure actuelle, l'homme obtient la plupart de l'énergie nécessaire en brûlant du bois ou des combustibles fossiles. Avant d'entreprendre ces activités à plus grande échelle, il convient de déterminer les conséquences possibles pour le climat et la productivité biologique mondiale, résultant à la fois de l'influence générale du gaz carbonique et des particules solides ainsi libérées, et des incidences locales de la chaleur résiduelle. Si l'énergie nucléaire doit remplacer l'énergie obtenue grâce aux combustibles fossiles, il importe, là encore, d'évaluer tout d'abord en profondeur les conséquences écologiques. Si le système actuel de fabrication ou d'utilisation des engrais essentiels risque également d'entraîner des effets secondaires néfastes, il importe d'évaluer immédiatement ces effets. Il ne suffira sans doute pas, pour doubler la production alimentaire mondiale, de doubler la production d'engrais et de pesticides. Il importe de ne pas reprendre d'une part ce qui est créé de l'autre.

23. Les systèmes écologiques sont extrêmement complexes et il n'existe pas suffisamment d'éléments pour prouver avec certitude que les problèmes décrits ci-dessus se posent véritablement, ni pour évaluer leur ampleur. Pour ce faire, il faut obtenir d'urgence la collaboration de plusieurs institutions des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

¹² « Déclaration de l'OMM sur la modification de la couche d'ozone par les activités humaines », Organisation météorologique mondiale, Genève, OMM/No. 315, 6 janvier 1976.

3. POLLUTION ET VIE HUMAINE

24. La pollution, qui a des répercussions sur le climat, touche également chaque individu dans toutes les régions du monde. Par contre, ces problèmes de pollution restent pour la plupart localisés et sont plus ou moins graves selon le mode de vie de la population. Dans les pays en développement, la sous-alimentation, la malnutrition et les maladies contagieuses associées, individuellement ou de façon générale, à un environnement malsain, à la contamination des eaux et à une lutte insuffisante contre les vecteurs de maladies, provoquent encore des souffrances et un gaspillage de vies humaines considérables. Dans ce domaine, les efforts ont visé à juste titre à améliorer l'hygiène essentielle du milieu. A mesure que le développement s'intensifie, les nouveaux problèmes d'hygiène du milieu, liés à l'urbanisation, à l'industrialisation et aux modes de vie qui les accompagnent, prennent davantage d'importance.

25. Selon les évaluations de l'Organisation des Nations Unies¹³, sur les 7 milliards 253 millions d'habitants qui sont prévus dans le monde pour l'an 2000, 3 milliards 103 millions vivront dans les villes et les grands centres urbains ; 64,3 % de cette population urbaine, soit 1 milliard 996 millions d'habitants, vivront dans des pays en développement. En 1950, 70 villes seulement du monde comptaient au moins un million d'habitants ; aujourd'hui, le nombre de ces villes est d'environ 84 dans les pays industrialisés et de 74 dans le tiers monde. Pour l'an 2000, leur nombre est évalué à 276 uniquement pour le tiers monde¹⁴. La croissance des villes est due à deux facteurs : l'augmentation de leur population même et le fait que la population quitte les zones rurales où les terres sont pleinement occupées et où il n'existe pas suffisamment d'emplois non agricoles. On a évalué que l'augmentation naturelle de la population urbaine représentait environ un tiers de l'augmentation totale, les deux autres tiers étant dus à l'immigration des zones rurales. En règle générale, la population pauvre a de meilleures chances de survie dans les zones urbaines par rapport aux zones rurales¹⁵, mais il existe toutefois dans le monde un grand nombre de villes où une large part de la population souffre de la pauvreté, du surpeuplement et de la pollution qui en résulte. Si les villes doivent se développer à un rythme accéléré au cours de la décennie à venir, il faut accorder davantage d'attention à la planification, afin d'éviter que ces mauvaises conditions ne se perpétuent.

26. A mesure que le développement se poursuit, la population est de plus en plus rapidement exposée aux diverses substances chimiques

¹³ « Trends and Prospects in Urban and Rural Population, 1950-2000, as assessed in 1973 and 1974 » (ESA/P/WP.54, 25 avril 1975).

¹⁴ « Trends and Prospects in the Populations of Urban Agglomerations, 1950-2000, as assessed in 1973-1975 » (ESA/P/WP.58, 21 novembre 1975).

¹⁵ « Taudis urbains et colonies de squatters dans le tiers monde », Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, Conférence préparatoire régionale, Téhéran, A/Conf.70/IPC/9, 15 mai 1975.

dangereuses et aux risques physiques ¹⁶. L'exposition aux substances toxiques industrielles et, de façon plus générale, l'exposition aux produits de conservation et à la contamination des aliments apparaissent comme des problèmes dont l'importance peut être considérable. Il se peut qu'un pourcentage substantiel des cancers qui sévissent dans les pays développés soit dû à un faible degré d'exposition à de telles substances pendant de longues périodes. Le bruit est un autre problème des zones urbaines et industrielles. Bien que les renseignements sur ses effets ne soient pas complets, il est évident que le bruit contribue pour une large part à la tension psychologique dont souffre la population qui vit dans de tels milieux. L'urbanisation exige également des quantités croissantes d'énergie et peut provoquer des perturbations et des tensions sociales, si elle n'est pas soigneusement planifiée.

27. Toutes ces questions sont d'une importance extrême, car les mesures qui seront prises dans les dix années à venir détermineront la qualité du milieu urbain dans lequel 40 % de la population mondiale vivra à la fin du siècle. Il faudra approfondir considérablement les recherches scientifiques, en particulier à l'OMS, pour assurer que les plans de développement sont conçus en fonction de la meilleure hygiène possible du milieu. Il convient d'accorder une attention accrue aux stratégies positives qui permettent de créer des centres urbains de taille « acceptable ». Dans un grand nombre de pays en développement, les ressources ne sont pas suffisantes pour assurer des emplois, une éducation et des services sanitaires dans la totalité des zones rurales, mais il peut être possible de les assurer dans des centres ruraux de taille moyenne, ce qui limiterait l'exode vers les grandes villes. Si les services et les emplois sont répartis en fonction des conditions mésologiques, la population peut être tentée de se fixer là où elle peut satisfaire ses nécessités fondamentales et employer son énergie de la façon la plus efficace.

C. — Vers une meilleure gestion de l'environnement

1. ANALYSE DU PROBLÈME

28. Etant donné le caractère unique de l'environnement, même les problèmes mésologiques les plus localisés doivent être considérés dans une perspective globale et du point de vue de leurs conséquences à long terme. Toutefois, le monde est hétérogène, en ce qui concerne à la fois les caractéristiques naturelles de l'environnement et le mode de développement social, ce qui signifie que très peu de problèmes mésologiques peuvent être résolus sur le plan mondial. Même lorsque les solutions globales sont possibles (par exemple dans le cas des incidences éventuelles de la pollution sur le climat ou sur l'écologie des océans), les problèmes,

¹⁶ « Programme de l'OMS sur la santé de l'homme et l'environnement : progrès et perspectives », Organisation mondiale de la santé, Genève, A29/11 Annexe EB57/23, 4 décembre 1975.

tout en devant être reconnus au niveau international, ne peuvent être résolus que par des mesures au niveau national ou local. En définitive, les solutions apparaissent lorsque chacun en particulier agit différemment.

29. Pour répondre aux besoins fondamentaux de l'homme et créer des communautés qui vont jusqu'à répondre aux aspirations sociales, il faudra obtenir des quantités croissantes d'énergie et de ressources naturelles. Le volume de cette demande dépendra non seulement de la croissance de la population, mais également du mode de développement adopté. A l'heure actuelle déjà, si le gaspillage était éliminé et la puissance économique répartie plus également, la pauvreté dans le monde pourrait être grandement réduite. Par ailleurs, l'adoption irréfléchie de modes de développement inappropriés peut accentuer le gaspillage des ressources. Le mode actuel de vie et de consommation des pays développés ne peut pas se maintenir et, en conséquence, n'est pas le plus approprié pour les autres Etats, même s'il pouvait être adopté dans un monde dont les ressources sont limitées. Il est certainement utile d'éviter la pollution et les pressions dont ces pays ont souffert. Un effort essentiel est nécessaire pour étudier les nouvelles technologies et les nouvelles stratégies de développement applicables à la fois aux pays développés et aux pays en développement.

30. La première étape consiste à évaluer l'état actuel de l'environnement dans chaque domaine et à définir les différents modes de développement qui pourraient être adoptés, le coût de chacun de ces modes en termes financiers et d'efforts humains et la mesure dans laquelle chacun d'entre eux présenterait des avantages. L'UNESCO, dans le cadre de son programme sur l'homme et la biosphère, la FAO et d'autres organisations internationales étudient les méthodes d'examen et d'évaluation de l'environnement permettant de définir des modèles d'avenir. Ces travaux pourraient conduire en partie à la mise au point d'indices ou d'indicateurs simples, se prêtant à la comparaison et largement utilisables.

31. Le monde étant hétérogène, il est inévitable que la production de chaque pays soit plus ou moins spécialisée, ce qui a largement stimulé les échanges mondiaux et la croissance économique dans le monde depuis les débuts de l'histoire. Peu de pays peuvent espérer se suffire entièrement à eux-mêmes. La plupart devront avoir recours au partage, soit par l'intermédiaire des associations internationales dans les diverses régions, soit en établissant des liens commerciaux plus larges. Les modèles économiques permettent de définir les meilleures voies à suivre, mais, pour que ces modèles soient appliqués, il faudra qu'une certaine détente intervienne dans le monde. Les pays devront prendre conscience du fait que le monde constitue leur environnement commun, c'est-à-dire qu'il faut éviter que la pollution dépasse les frontières et que les ressources partagées soient surexploitées et commercialisées unilatéralement, même si de telles mesures permettent de répondre à un intérêt économique à court terme.

32. Les systèmes écologiques naturels ne sont pas d'une efficacité totale, et on ne peut non plus s'attendre que les organisations sociales le soient. Toutefois, si l'on veut lutter avec succès contre la pauvreté, le

gaspillage inutile résultant des conflits internationaux ne peut pas être toléré. La science de l'environnement peut révéler ce qui peut ou ne peut pas être réalisé et permettre de prévoir les résultats des diverses mesures prises. Seule la volonté politique peut empêcher les actes irrationnels. Ce but sera atteint si la communauté internationale accorde l'attention voulue à la question de l'environnement lors des discussions telles que celles qui concernent l'instauration d'un nouvel ordre économique international et la résolution 3262 (S-VII) de l'Assemblée générale concernant le développement et la coopération économique internationale.

2. MESURES À PRENDRE À L'ÉCHELON INTERNATIONAL

33. Comme il est souligné dans bon nombre des documents du PNUE, l'atmosphère et les océans sont les ressources mésologiques ayant le caractère international le plus marqué. Au cours de l'année dernière, des mesures efficaces ont été prises pour mettre au point le Système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS), par lequel le PNUE peut informer le Conseil d'administration de l'ampleur et des tendances de la pollution dans le monde. Le programme entrepris par l'OMS pour évaluer la pollution de fond est élargi et les pays en développement sont encouragés à y participer. Le projet pilote SMISO concernant la pollution des mers permet de surveiller la pollution par le pétrole le long des voies d'acheminement. L'OMS et l'OMM coordonnent en commun la surveillance de la pollution atmosphérique dans un certain nombre de villes. La FAO poursuit également l'exécution d'un important projet de surveillance des ressources mondiales de la pêche. En coopération avec la FAO, le PNUE a déjà entrepris les premières mesures de surveillance de la dégradation des sols et des transformations de la couverture des forêts tropicales.

34. Les mesures prises pour protéger les mers ont été renforcées par l'entrée en vigueur de la Convention de Londres sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets et autres matières, ainsi que par la mise au point du plan d'action pour la Méditerranée (exposé en détail au chapitre V du document UNEP/GC/61). Plus que les océans profonds, les mers fermées et peu profondes subissent des pressions considérables dues aux activités humaines, car elles reçoivent les agents polluants des continents, la pêche se fait pour la plupart dans les eaux peu profondes et l'exploitation du pétrole au large des côtes y est intense. Il est nettement souhaitable de conclure des accords internationaux sur le plan régional pour lutter contre la pollution ou la surexploitation de ces mers ; de même, il convient d'adopter à une plus grande échelle des mesures semblables à celles qui ont été prises pour la mer Baltique, la partie nord-est de l'Atlantique (en vertu des conventions d'Oslo et de Paris) et, plus récemment, pour la Méditerranée, en particulier si le droit de la mer, qui est en cours de révision, prévoit que les Etats côtiers exercent leur juridiction sur ces eaux.

3. SUCCÈS DES MESURES PRISES AU NIVEAU NATIONAL

a) *Purification de l'air*

35. Dans les pays et les régions hautement industrialisés, la pollution atmosphérique existe sous trois formes essentielles : la pollution domestique, la pollution industrielle et la pollution due aux véhicules. Au Royaume-Uni, la fumée provenant de la combustion de charbon dans les maisons constituait auparavant le problème le plus grave, mais, avec l'apparition de nouveaux combustibles et l'adoption d'une législation obligeant les habitants des zones urbaines à brûler des combustibles ne produisant pas de fumée, l'intensité du brouillard mêlé de fumée a été considérablement réduite et la lumière du soleil en hiver s'est accrue de 50 % à Londres, à Glasgow et dans des centres urbains semblables. Le nettoyage des façades de pierre des bâtiments publics n'apparaît plus comme une tâche inutile, car les bâtiments restent propres. La santé publique s'est également améliorée et, depuis 1963, le « smog » n'est plus responsable de la surcharge des hôpitaux de Londres. Dans d'autres pays, le contrôle des gaz d'échappement des véhicules a été plus important : les normes strictes adoptées aux Etats-Unis ont commencé, à Los Angeles et dans d'autres villes, à réduire l'intensité bien connue du brouillard et de la fumée entraînant l'oxydation¹⁷ ; les contrôles exercés sur les véhicules pénétrant dans le centre de villes telles que Sienne, Pise, Florence, Rome, Milan, Munich, Nuremberg et Dusseldorf ont non seulement permis d'améliorer la qualité de la vie urbaine, mais ont contribué à la conservation des bâtiments historiques. La pollution atmosphérique par l'industrie a également été considérablement réduite dans les pays développés, grâce à l'adoption de meilleures techniques permettant de purifier les échappements, ainsi qu'à la construction de hautes cheminées assurant une meilleure dispersion. Dans les villes du Royaume-Uni, la pollution par l'oxyde sulfureux au niveau du sol a diminué de 30 % au cours des dix dernières années¹⁸, mais il importe de souligner que, malgré les avantages qu'elle présente, la méthode de dispersion par « hautes cheminées » n'est pas sans poser de problèmes, car il semble qu'elle risque d'accroître le volume de gaz acides et de précipitations influant sur la végétation située à distance des cheminées. Un programme international de recherches est consacré à la question.

b) *Cours d'eau et lacs*

36. Les maladies portées par l'eau, telles que le choléra, la typhoïde et la fièvre intestinale, dont un grand nombre de personnes ont été victimes en Europe au XIX^e siècle, ont été maintenant pratiquement éliminées

¹⁷ R. Arvill, *op. cit.*, p. 97 à 99.

¹⁸ Commission royale sur la pollution de l'environnement, premier rapport, « Environmental Pollution », 1971, Cmnd. 4585 ; troisième rapport, « Pollution in some British Estuaries and Coastal Waters », 1972, Cmnd. 5054 ; quatrième rapport, « Pollution Control : Progress and Problems », 1974, Cmnd. 5780, Her Majesty's Stationery Office, Londres.

grâce à l'amélioration des conditions sanitaires et à la purification des approvisionnements en eau. Plus récemment, la Chine a pratiquement éliminé la schistosomiase, dont souffraient environ 10 millions de personnes avant 1959. Ces résultats ont été atteints grâce à la chimiothérapie et aux techniques d'assainissement de l'environnement, consistant, par exemple, à purifier les approvisionnements en eaux domestiques et à détruire l'escargot qui transmet la maladie, en modifiant son habitat ¹⁹.

Dans un grand nombre de pays, après la lutte contre les maladies — qui était évidemment la première priorité — on s'est attaché à améliorer la qualité des eaux douces. En Amérique du Nord, des accords bilatéraux ont été conclus entre les Etats-Unis et le Canada pour s'efforcer de remédier à la dégradation des systèmes écologiques des Grands Lacs ²⁰. En Union soviétique, le lac Baïkal, l'une des étendues d'eau douce les plus remarquables du monde, est protégé grâce à de nouvelles mesures de contrôle des effluents ²¹. La Moscova, comme un grand nombre de fleuves en Europe occidentale et en Amérique du Nord, fait l'objet de nouvelles mesures strictes de contrôle des effluents. Le Conseil de l'Europe a négocié une convention destinée à améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau partagés par plusieurs Etats en Europe, et la Communauté économique européenne ainsi que la Commission du Rhin envisagent d'autres mesures. A Londres, de nouvelles installations de traitement des déchets ont été construites, ce qui a permis aux eaux de la Tamise de ne plus manquer d'oxygène en été, et on y compte à nouveau plus de cinquante espèces de poissons ²².

c) *Conservation*

37. Le terme de « conservation » est souvent mal utilisé et mal compris. Au sens le plus large, il signifie la saine gestion des ressources naturelles, de façon à maintenir leur productivité, quelles que soient les méthodes adoptées. Il englobe à la fois le maintien de la fertilité du sol, la lutte contre l'érosion, la rétention de la couverture de forêts sur les flancs des collines pour éviter que les sols ne soient emportés par l'eau, la protection des variétés génétiques du monde qui constituent une réserve permettant d'obtenir de nouvelles cultures et d'élever de nouvelles espèces de bétail, et la protection d'échantillons des écosystèmes naturels utiles à l'éducation, à la recherche et aux loisirs. Selon ces termes, la conservation ne doit pas être considérée comme la simple protection des zones sauvages pour le plaisir des sociétés d'abondance, mais comme une politique étroite-

¹⁹ L. E. Obeng, « Rapport sur un voyage d'étude sur la lutte contre la schistosomiase en République populaire de Chine », 28 octobre-18 novembre 1975, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi.

²⁰ « Fifth Annual Report of the Council on Environmental Quality », US Government Printing Office, Washington, 1974, p. 455.

²¹ E. K. Fedorov, *Relations réciproques entre l'homme et l'environnement* (en russe), Gidrometeoizdat, 1973.

²² Rapports du Conseil de la qualité de l'environnement.

tement liée à l'utilisation et à la gestion rationnelles de l'environnement mondial. Elle consiste souvent à adopter des politiques de mise en valeur de l'environnement.

38. En Chine, certaines régions ayant été dévastées par le déboisement et le surpâturage se sont transformées en dunes de sables stériles. Dans la province de Liaoning et le comté de Chang Wu, les deux tiers des 150 000 hectares de régions désertiques de ce genre ont été reboisés et rendus à l'agriculture. Dans d'autres parties du monde, la FAO encourage activement le reboisement des terres inconsidérément défrichées par le passé, où la couverture végétale, outre qu'elle fournit du bois, est essentielle à la rétention des sols et au contrôle du ruissellement des eaux.

39. Dans un grand nombre de régions, les terres ne se prêtant pas à l'agriculture intensive peuvent toutefois contribuer au bien-être national lorsqu'elles sont couvertes de forêts ou d'autres types de végétation naturelle : elles fournissent des produits végétaux et animaux utiles, permettent de conserver les ressources génétiques et une partie de la richesse et de la beauté naturelle du monde ²³. Au cours de l'année dernière, non seulement de nombreux pays ont créé de nouveaux parcs nationaux, mais un grand nombre de zones marines riches en faune et en flore et présentant un grand intérêt scientifique ont été sélectionnées ²⁴. Cinq parcs de ce genre ont été créés en Iran ; 24 zones ont été sélectionnées dans la région du golfe Persique et 22 en Inde, au Pakistan, en Sri Lanka, au Kenya, en Somalie et en République-Unie de Tanzanie. Six zones ont été recommandées dans la région de la mer Rouge et du golfe d'Aden, et d'autres régions des îles du Pacifique ont été préservées.

d) *Education et formation*

40. L'expérience de la « révolution verte », en Inde par exemple, a révélé que les nouvelles sortes de culture, les nouveaux plans d'irrigation et les autres moyens employés pour améliorer l'économie rurale, ne donnent de bons résultats que si les personnes auxquelles ils s'adressent sont formées et organisées en conséquence. L'Inde a récemment lancé un nouveau programme d'éducation grâce à la télévision par satellite ²⁵. Même s'il n'a jamais été touché par les techniques modernes, tout village disposant d'un poste de télévision et d'accessoires (le coût étant d'environ 700 dollars) peut écouter, dans sa propre langue, des émissions comportant des nouvelles locales, des variétés et des conseils sur la planification de la famille, la nutrition, l'agriculture et l'éducation.

²³ R. van Osten, *World National Parks, Progress and Opportunities*, Hayez, Bruxelles, Belgique, 1972.

²⁴ R. Allen, « Marine Parks: the Cinderella of Conservation », *New Scientist*, vol. 67, 14 août 1975, p. 366 à 369.

²⁵ B. Maddox, « India's Schoolroom in the sky », *New Scientist*, vol. 67, 7 août 1975, p. 332 à 334.

III. — DISPOSITIONS JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES

A. — Conventions

41. Un certain nombre d'Etats les ayant récemment ratifiées, sept conventions mondiales importantes sont entrées en vigueur en 1975. Ces conventions sont les suivantes :

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (1973)

Convention sur la conservation des zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitat de la sauvagine (1971)

Convention sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972)

Convention internationale sur l'intervention en haute mer en cas d'accident entraînant ou pouvant entraîner une pollution par les hydrocarbures (1969)

Convention internationale sur la responsabilité civile en cas de dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (1969)

Convention sur la prévention de la pollution des mers par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs (1973)

Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets et autres matières (1972).

42. Le document UNEP/GC/61/Add.2 contient des renseignements sur l'état des autres conventions dans le domaine de l'environnement.

43. On se souviendra que, lors de la troisième Conférence sur le droit de la mer, l'Organisation des Nations Unies a entrepris d'importantes activités législatives au niveau mondial, visant à instaurer une législation complète dans le domaine du droit de la mer, portant en particulier sur la préservation du milieu marin. A la troisième session, qui s'est tenue à Genève en 1975, les présidents des trois comités de la Conférence ont établi un texte unique de négociations comportant plusieurs projets d'articles consacrés à la préservation du milieu marin.

44. Au niveau régional, le PNUE a convoqué, du 2 au 13 février 1976, une conférence de plénipotentiaires des Etats riverains de la région de la Méditerranée, qui a conduit, sur la base des projets d'articles précédemment rédigés par des experts juridiques et techniques, à la conclusion de trois instruments juridiques importants concernant la protection de la mer Méditerranée. Ces instruments sont les suivants :

a) Projet de convention cadre sur la protection du milieu marin contre la pollution en Méditerranée ;

b) Projet de protocole pour la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs ;

c) Projet de protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique.

B. — Mécanismes de protection de l'environnement

45. La plupart des pays ont créé, sous une forme ou une autre, leurs propres mécanismes de protection de l'environnement. Ces pays peuvent être répartis en deux groupes :

a) Pays ayant des institutions distinctes chargées des questions d'environnement ²⁶ ;

b) Pays dont la responsabilité en matière d'environnement est répartie entre divers organes et ministères ²⁷.

Certains pays appartiennent aux deux groupes ci-dessus, mais les pays cités sont ceux dont les institutions assument la plus grande part des responsabilités ou prennent les décisions de caractère politique. Un petit nombre des pays disposant d'institutions chargées des questions d'environnement n'ont pas répondu au questionnaire du PNUE concernant leurs propres dispositions à ce sujet ²⁸.

²⁶ Afrique du Sud, Algérie, Allemagne (République fédérale d'), Argentine, Australie, Autriche, Bénin, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Corée (République démocratique populaire), Côte d'Ivoire, Danemark, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gabon, Ghana, Haute-Volta, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Singapour, Soudan, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie, Zaïre.

²⁷ Bahreïn, Bangladesh, Botswana, Chypre, Ethiopie, Grèce, Irak, Malawi, Maldives, Mongolie, Nicaragua, Niger, Pakistan, Panama, Qatar, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, République-Unie du Cameroun, Rwanda, Souaziland, Sri Lanka, Trinité-et-Tobago, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yémen démocratique, Zambie.

²⁸ Brésil, France, Mexique.

IV. — CONCLUSIONS

46. L'homme ne peut pas être considéré indépendamment de son environnement. Les nécessités humaines varient encore énormément dans les diverses parties du monde. A une certaine époque, les organisations internationales se seraient essentiellement attachées aux problèmes mésologiques reconnus par les pays développés — le besoin de lutter contre la pollution et la nécessité de conserver des échantillons des richesses écologiques et génétiques, ainsi que la beauté des paysages naturels du globe. Toutefois, depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, on reconnaît de plus en plus que les problèmes mésologiques sont également d'une importance vitale pour les pays en développement et qu'ils sont, dans la plupart des régions du monde, liés à la pauvreté : mauvaise qualité des logements, insuffisance des services sanitaires, malnutrition et manque d'emplois.

47. Ces problèmes ne peuvent être résolus que par le développement. Toutefois, le développement, qui consiste à accroître la production alimentaire et à faire appel aux ressources toujours considérables de la planète, ne doit pas nuire à l'environnement, mais être fondé sur l'évaluation en profondeur du rôle que peuvent jouer les régions extrêmement variées du monde. Comme le cas s'est produit dans un grand nombre de pays, les solutions à court terme risquent trop souvent de provoquer des pertes à long terme que la population en expansion ne peut pas tolérer.

48. Les études scientifiques peuvent permettre d'orienter le développement, mais sont peu susceptibles de fournir une formule magique permettant à tous les pays d'atteindre le même niveau de vie à un coût identique en termes de dépenses économiques ou humaines. Le monde étant hétérogène, les pays continueront à différer dans leur mode de vie et auront toujours plus ou moins de facilité à maintenir le niveau de vie essentiel que leurs populations exigent. La diversité de l'environnement dans le monde a également permis d'enrichir l'expérience humaine en mettant en lumière des modes de vie adaptés différemment selon les régions et continuera sans doute à se traduire dans les modes de développement individuels.

49. Les expériences fructueuses sont assez nombreuses pour indiquer qu'il existe de grandes possibilités, dans les pays dont les systèmes politiques et idéologiques sont très différents, d'améliorer la qualité de l'environnement. Il est probable que les seuls agents de pollution qui se multiplient encore dans le monde sont ceux dont les risques pour la vie humaine ou les autres formes de vie n'ont pas encore été prouvés. La science, liée aux activités de surveillance, est indispensable pour assurer

que les nouveaux agents de pollution ne créent pas de risques non reconnus. Les plans internationaux récemment mis au point pour identifier ces substances avant qu'elles ne soient largement répandues sont certainement appréciables. La science peut également servir à orienter la gestion de l'environnement, en définissant les possibilités d'exploitation des terres dans diverses conditions.

50. La collaboration internationale, à une échelle non encore atteinte dans l'histoire du monde, est essentielle si l'humanité veut répondre à ses nécessités fondamentales tout en préservant l'environnement pour les générations à venir. La ratification récente d'un certain nombre de conventions mondiales importantes sur des questions concernant l'environnement est un signe encourageant à cet égard. De plus, l'intérêt que les gouvernements ont manifesté pour les questions d'environnement, comme le prouve la création, dans un grand nombre de pays, de mécanismes nationaux pour l'environnement, indique également que l'on se préoccupe d'orienter le développement en fonction d'un environnement sain. Il s'agit là d'un point important car, dans le cadre de ce processus, certains pays utilisant actuellement une part excessive des ressources mondiales devront peut-être s'efforcer de réduire leur consommation et de limiter leur gaspillage. Toutefois, il est toujours à craindre, aux niveaux national et international, que les gouvernements prennent pour prétexte l'insuffisance des connaissances actuelles pour différer les mesures qui peuvent et doivent être prises aujourd'hui, mais qui peuvent exiger de rectifier les politiques auxquelles ils tiennent. Sans la volonté politique, la science est impuissante. Le fond du problème de l'environnement est donc politique plutôt que technique.